

## UNE VISION D'AVENIR POUR LE PARC JARRY

**Montréal, le 23 avril 2008** – Madame Helen Fotopulos, membre du comité exécutif, responsable de l'environnement, des parcs, des espaces verts et bleus et du mont Royal et de la condition féminine a annoncé l'adoption par le Comité exécutif du Plan directeur du parc Jarry lors d'une présentation publique au Centre de tennis du parc Jarry. Ce Plan guidera le développement et la gestion du parc pour plusieurs années. Avec une superficie de 36 hectares, le parc Jarry fait partie du réseau des grands parcs de Montréal. Bien qu'il s'acquitte d'une mission de desserte locale, ce grand parc bénéficie d'un rayonnement régional, surtout en raison de la qualité de ses installations sportives.

L'objectif de la préparation d'un Plan directeur pour les grands parcs est de tracer les grandes lignes du devenir de ces parcs et les orientations d'aménagement sur un horizon d'une décennie afin d'assurer une cohérence aux aménagements réalisés au fur et à mesure des disponibilités financières prévues chaque année aux Programmes triennaux d'immobilisations du conseil d'agglomération. La mise en oeuvre de tels plans peut donc s'échelonner sur plusieurs années. Ces plans directeurs viennent renforcer et mettent à profit les caractéristiques, la «personnalité» d'un parc en fonction de l'évolution des besoins.

### Avec la participation des citoyens

Le Plan directeur adopté résulte d'une série de consultations effectuées dès 2005 auprès de citoyens et d'usagers du parc, parmi lesquels on compte diverses fédérations sportives et la Coalition des amis du parc Jarry. La contribution des participants s'est traduite par des modifications intéressantes au Plan initial. « Je me réjouis que le contenu de ce Plan directeur fasse l'objet d'un tel consensus auprès des participants aux consultations publiques. Je constate que l'étroite collaboration entre notre administration et les instances de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a été fructueuse», a déclaré madame Fotopulos.

Pour sa part, le maire de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, madame Anie Samson tient à souligner que le Plan directeur du parc Jarry est un bel exemple de participation citoyenne. « En effet, lors des consultations de juin 2005, les citoyens et les organismes sportifs et récréatifs ont pu participer à l'élaboration d'un plan final. Ce qui nous est présenté aujourd'hui reflète en fait une vision commune du développement de ce beau grand espace vert urbain, qu'est le parc Jarry», a déclaré madame Samson.

Parmi les consensus dégagés figure le souhait d'un meilleur équilibre entre les fonctions de détente et la vocation sportive clairement affirmée du parc. De même, il a été décidé de mettre en tête des priorités les aménagements destinés aux enfants, aux adolescents et jeunes adultes.

## **Des réalisations conséquentes**

Dès 2006, près de 508 000 \$ ont été consacrés au réaménagement de l'aire de planche à roulettes et la mise en service de deux terrains de ballons-paniers. Alors que le Plan directeur n'avait pas encore fait l'objet d'une adoption formelle, on en a déjà respecté l'esprit en accordant la priorité aux besoins des clientèles ados.

Cet été débiteront les travaux d'aménagement des aires de jeux pour enfants (deux à cinq ans et six à douze ans), après la décontamination des sols réalisée en 2007. À l'automne 2008, on procédera à la construction d'un terrain de soccer avec surface synthétique, une installation fort attendue qui devrait permettre d'augmenter sensiblement la disponibilité de l'offre pour les nombreux amateurs de soccer, petits et grands.

« Ce nouveau plan directeur pour le parc Jarry répond à une volonté commune d'y assurer la pérennité de sa vocation sportive et son rayonnement régional. En effet, nombreux sont ceux qui, localement ou à travers toute l'île de Montréal, profitent des installations du parc pour y pratiquer leur activité favorite tout au long de l'année. Par cette décision, notre administration démontre une fois encore sa volonté de rendre accessible l'activité physique aux Montréalais », d'ajouter madame Senécal, vice-présidente du comité exécutif, responsable des sports, des loisirs et des Muséums nature.

La mise en œuvre du Plan directeur du parc Jarry est déjà bien amorcée. D'autres projets sont dans les cartons. Le partage d'une vision commune de l'avenir du parc entre l'arrondissement, les organismes des quartiers environnants et les fédérations sportives contribuera à répondre adéquatement aux besoins des usagers de ce grand parc.

- 30 -

Source: Maxime Chagnon – Cabinet du comité exécutif  
514 872-6412

Renseignements : Edith Pariseau  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
514 872-4181 ou 872-8090

Lucie Bernier  
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension  
514 872-6327